



BioAlliance Pharma reprend les droits du Loramyc® en Europe

Paris, le 27 février 2009 – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris –BIO), « specialty pharma » dédiée aux infections opportunistes, au cancer et au SIDA, annonce aujourd’hui avoir rompu le contrat de licence signé en 2007 avec la société SpeBio (société en coentreprise avec la société SpePharm). Cette licence exclusive sur le territoire européen (hors France), concerne le Loramyc®, comprimé muco-adhésif indiqué dans la candidose oropharyngée, une mucite infectée du patient immunodéprimé.

BioAlliance Pharma a assigné, ce jour, SpeBio au tribunal de commerce de Paris pour violation de ses obligations contractuelles et pour obtenir réparation du préjudice lié au retard de commercialisation et de ventes.

BioAlliance Pharma est confiant dans ses capacités à assurer la continuité de la commercialisation du Loramyc® en direct sur certains pays et au travers de partenaires présents en oncologie pour le reste de l’Europe.

Dominique Costantini, Présidente du Directoire de BioAlliance Pharma déclare : «*Le Loramyc® a rencontré un vif succès en France au cours de sa première année de commercialisation. Nous sommes convaincus de son potentiel sur les marchés européens*».

A propos de BioAlliance Pharma

Partenaire privilégié des spécialistes hospitaliers, BioAlliance Pharma est une «specialty pharma» qui développe et commercialise des produits innovants notamment dans les infections opportunistes, cancer et SIDA, ou les complications de la chimiothérapie. Nos approches ciblées, dans des domaines où les besoins médicaux sont insuffisamment satisfaits, contribuent à lutter contre les résistances médicamenteuses et à améliorer la santé et la qualité de vie des patients. BioAlliance Pharma a pour ambition de devenir un acteur de référence en Europe dans ces domaines en faisant le lien entre innovation et besoin des patients.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à <http://www.bioalliancepharma.com>

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du document de référence approuvé par l'Autorité des marchés financiers, l'AMF, le 11 avril 2008 sous le numéro R. 08-021, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Dominique Costantini, President and CEO
Tel.: +33 1 45 58 76 01
dominique.costantini@bioalliancepharma.com
Nicolas Fellmann, CFO
Tel.: +33 1 45 58 71 00
nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

ALIZE RP

Caroline Carmagnol
Tel.: +33 6 64 18 99 59
caroline@alizerp.com